



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Calendrier des épreuves de spécialité du baccalauréat

Question écrite n° 10358

Texte de la question

Mme Justine Gruet interpelle M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le calendrier des épreuves de spécialité du baccalauréat. La réforme du baccalauréat général et technologique initiée en 2018 et entrée en vigueur en 2021, a supprimé les trois filières historiques scientifique (S), littéraire (L) et économique et sociale (ES), pour favoriser un système de spécialités. Les élèves doivent choisir trois enseignements de spécialité en classe de première, pour n'en conserver que deux en terminale. Les nouvelles épreuves écrites de spécialité ont lieu mi-mars, alors que les épreuves finales se déroulent mi-juin pour la philosophie et fin juin pour le grand oral, autre pilier de la réforme. Cette nouvelle organisation a de nombreuses conséquences sur le bon déroulement de l'année scolaire. Les élèves disposent seulement de six mois pour travailler les programmes et se préparer aux épreuves. Par manque de temps, les programmes ne sont pas respectés, les chapitres sont enseignés parfois de manière incomplète par les professeurs qui font de leur mieux pour accompagner et préparer les élèves. Au stress de ces premières épreuves, s'ajoute celui lié à l'orientation dans l'enseignement supérieur qui se superpose avec les échéances de Parcoursup. Professeurs, chefs d'établissement et élèves sont unanimes : le passage des épreuves en mars est beaucoup trop tôt dans l'année scolaire. Ces épreuves revêtent une importance capitale dans l'obtention du baccalauréat puisqu'elles représentent 32 % de la note finale. Les élèves découvrent leurs résultats en avril, moins d'un mois après avoir passé ces épreuves. Or les élèves doivent après les résultats, terminer le programme jusqu'à la fin de l'année scolaire sans que les connaissances accumulées pendant ces trois mois ne soient évaluées. Une baisse de motivation générale est souvent observée et le rythme est très souvent ralenti après cette semaine d'examen anticipée. Les épreuves finales de philosophie et du grand oral qui se tiennent elles en juin, sont négligées par les élèves ayant obtenu de bons résultats aux épreuves de spécialité, puisque les notes sont communiquées en avance. Elle souhaite demander au Gouvernement s'il envisage de revoir le calendrier des épreuves afin de permettre aux élèves et aux professeurs d'étudier sereinement le programme.

Texte de la réponse

Suite à la première session du baccalauréat réformé, un bilan a permis de modifier le calendrier pour la session 2024. Toutes les épreuves se tiendront en juin, à la fin de l'année scolaire, ces épreuves porteront sur l'intégralité des programmes. Pendant les épreuves écrites, fixées du 18 au 21 juin 2024 les délais de réponse aux propositions d'admission dans Parcoursup seront suspendus afin que chaque candidat puisse présenter sereinement les épreuves écrites.

Données clés

Auteur : [Mme Justine Gruet](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10358

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 juillet 2023](#), page 6929
Réponse publiée au JO le : [7 novembre 2023](#), page 9955